

OFFRE D'EMPLOI ENTRAINEUR .E du POLE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE DE VAIRES-SUR-MARNE - COLLECTIF ESPOIR

La **Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie (FFCK)** est une association de loi 1901 fondée en 1931. Elle compte 15 disciplines (Slalom, Course en ligne, Para-canoë, Descente, Marathon, Kayak Polo, Waveski, Ocean Racing, Freestyle, Va'a, Stand Up Paddle, Raft, Dragon Boat, Rivière sportive et Randonnée rivière/mer) permettant des pratiques différentes (sports olympiques, sports compétitions ou loisir), sur trois milieux différents : eau calme, eau vive et mer.

La fédération recherche un.e entraîneur.e du pôle olympique et paralympique de Vaires-sur-Marne, collectif espoir.

1. FINALITES

La FFCK dispose d'un PPF - structuré en 3 niveaux d'accueil des athlètes.

1. **Le premier niveau concerne les clubs et/ou foyers de performance à terme,**
2. **Le second niveau correspond au Pôle Espoir, structure implantée sur le site de VSM et intégrée au fonctionnement du Pôle olympique et paralympique de VSM,**
3. **Enfin le plus haut niveau correspondant au Pôle France mis en place par la FFCK à Vaires sur Marne pour accompagner les athlètes vers les Jeux Olympiques.**

Le poste d'entraîneur du collectif espoir sur le pôle olympique et paralympique de Vaires sur Marne est amené à intervenir au sein de ce parcours de performance auprès des athlètes du Pôle Espoir à Vaires-sur-Marne et dans le respect du cahier des charges du PPF.

Il a pour vocation d'accueillir puis d'assurer l'encadrement des athlètes du Pôle Espoir dans la réalisation de leur double projet de performance sportive et scolaire et vers l'excellence et **en coopération avec l'ensemble des acteurs qui contribue à la réussite de ce projet – parents et/ou famille et entraîneurs et/ou bénévoles des clubs.** Il participe de façon plus large à la mise en œuvre du projet de performance et d'Excellence du pôle olympique et paralympique de Vaires sur Marne et de son rayonnement en Ile de France et sur le territoire national et ultramarin.

2. MISSIONS ET TACHES

Dans le respect du cahier des charges du Parcours de Performance Fédéral (PPF), il assure les missions et les tâches suivantes :

- **Prioritairement**
 - Coordination sportive au quotidien des jeunes athlètes mineur.e.s sur la semaine scolaire – du lundi matin au vendredi soir, et parfois le week-end sur planning annualisé.
 - Construction de la relation de confiance avec les parents des athlètes pour partage du double projet sportif et scolaire en coopération avec les référent.e.s scolaires et de la vie quotidienne ;
 - Conception et mise en place du projet sportif des athlètes. Cela intègre à la fois :
 - La planification et le suivi à l'année du programme d'entraînement en collaboration avec cadres de club ;L'encadrement des séances de préparation physique générale – musculation, renforcement musculaire, gainage ;
 - L'encadrement des séances d'entraînement spécifique canoë-kayak dans les disciplines : course en ligne, slalom, descente selon les besoins ;
 - La préparation, l'encadrement et le suivi des stages sportifs du pôle espoir ;La prise en compte technique, physiologique et pédagogique des deux catégories de jeunes accueilli.e.s : 13/16 ans en Formation/Perfectionnement et les 16/18 ans en Entraînement/ Performance.
 - La coopération avec les différent.e.s intervenant.e.s et membres de l'équipe d'encadrement de la structure (CREPS, kiné, CTS, EN, Stagiaires STAPS, SHN, etc.) ;
 - Participation aux actions de formation vers les athlètes (AMFPC et CQP) et ou les cadres de club (en tant que formateur, formatrice ou membre des jurys) ;
 - Participation aux tests de sélection – Tests nationaux / Test PASS (mars à octobre), aux tests de sélection régionaux d'entrée en structure (dates à confirmer) ;

- Relation avec les acteurs du PPF selon les actions : responsable du Pôle Olympique et Paralympique, coordonnatrice du Pôle espoir, entraîneurs nationaux, cadres techniques du CRIFCK, entraîneurs des clubs des jeunes membres du pôle ou à venir, élu.e.s des clubs et ou CR.
- **Selon un planning construit annuellement avec la responsable du Pôle France et la coordonnatrice du Pôle Espoir :**
 - Participation aux actions proposées dans le cadre du PPF Ile-de-France : stages, formations, réunions ETR ;
 - Accompagnement sur des actions spécifiques CK ou PPG de type stage et/ou compétitions à Vaires sur Marne ou ailleurs ;
 - La présence sur certaines compétitions ciblées en complément de la présence des entraîneur.e.s des clubs, jamais en remplacement.

En relation avec les cadres techniques nationaux, régionaux, et l'ETR d'IDF, l'entraîneur.e du pôle espoir pourra être amené à participer à la préparation d'événements sportifs d'envergure régionale, nationale, internationale sur le site de Vaires-sur-Marne.

- **Enfin, l'entraîneur.e du pôle espoir contribue au bon déroulement :**
 - du suivi médical : la préservation de la santé des sportif.ve.s est un enjeu majeur et l'organisation de l'offre de soin prévue dans le cadre du PPF et la réalisation de la surveillance médicale réglementaire doit être effective et suivie ;
 - du double projet sportif et scolaire des athlètes en relation avec les référent.es du CREPS sur ce sujet ;
 - du suivi budgétaire (quotidien et/ou action).

Il rend compte de son activité auprès de la FFCK.

3. COMPETENCES

Savoirs

Connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent sur tous les plans (physique, psychique et physiologique)

Connaissance des processus d'apprentissage

Connaissances des principes de l'entraînement général et spécifique

Connaissance du cahier des charges du PPF

Connaissance générale de la pratique du canoë-kayak, des différentes disciplines, modalités de pratique

Connaissance de la FFCK et du fonctionnement d'un comité régional de canoë-kayak

Maîtrise de l'expression écrite et orale

Maîtrise des outils informatiques et vidéo

Savoir-faire / Savoir être

Travailler en équipe – coopérer et partager collectivement le projet

Travailler en responsabilité

S'adapter aux problématiques du quotidien

Agir en éducateur, éducatrice responsable et selon des principes éthiques

S'organiser et gérer les priorités

Suivre un budget

Respecter la confidentialité

4. POSITIONNEMENT DU POSTE :

Le poste est sous l'autorité administrative du président de la FFCK et sous l'autorité fonctionnelle de la, du, responsable du Pôle olympique et paralympique canoë kayak de Vaires-sur-Marne

Le titulaire du poste est amené à travailler en relation avec :

- o La coordinatrice du pôle espoir
- o Les intervenant.e.s du pôle espoir et les entraîneur.e.s du Pôle France
- o Les cadres techniques du comité régional et/ou les membres de l'ETR
- o Les services déconcentrés de l'Etat
- o Les services et instances de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie

5. CONDITIONS D'ACCES – FORMATIONS ET DIPLOMES REQUIS

1. **Niveau** : Diplôme d'Etat d'Educateur Sportif – DEJEPS – ou diplôme ou équivalent universitaire – Licence STAPS mention entraînement ou Licence STAPS Education motrice ou APA avec nécessité d'un diplôme professionnel (BPJEPS- CQP)

2. Permis B

Connaissances et expériences souhaitées :

- o Expérience d'encadrement dans un club ou encore auprès d'un comité auprès des publics jeunes – 12/18 ans
- o Connaissance de la FFCK, du fonctionnement d'un club, d'un comité régional de canoë kayak, et de leur fonctionnement

6. TYPE DE CONTRAT – SPECIFICITES ET CONDITIONS DU POSTE

Contrat de type CDI Forfait jours 215 jours avec un planning annualisé

Rémunération de base sur groupe 4 CCNS

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} Octobre 2022

Spécificités et conditions du poste :

- o Le poste est localisé à Vaires-sur-Marne, et comprend des interventions au Pôle de Vaires-sur-Marne (stade nautique Olympique, Route de Torcy 77360 Vaires-sur-Marne), sur le territoire régional et exceptionnellement sur le territoire national.
- o **Durée hebdomadaire de travail prévue** : variable selon les jours et les périodes
- o **Moyens fournis** : ordinateur portable, messagerie électronique professionnelle
- o **Permis voiture indispensable** : la FFCK dispose d'un véhicule – Fourgon 9 places ; pour des missions de service, le salarié pourra être amené à l'utiliser.

7. Les candidatures

CV et lettre de motivation sont à faire parvenir à FFCK à l'attention de Mme VIGOUREUX avigoureux@ffck.org pour le 10 septembre 2022.